

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
Résultats de la procédure de marché
Travaux

SECTION I

Maître d'ouvrage

Nom officiel : OPH Angers Loire habitat

Adresse postale : 4 rue de la Rame – CS 70109

Ville : Angers cedex 02

Code NUTS : FR France

Code postal : 49101

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Directeur général

Courriel : marche@angers-loire-habitat.fr

Téléphone : 0241235757

Adresse internet : Adresse principale : <http://www.achatpublic.com/>

Type de pouvoir adjudicateur

Autre type : Autres acheteurs

Activité principale

Logement et équipements collectifs

SECTION II

Etendue du marché

Intitulé : Réhabilitation de 2 pavillons pour l'ASEA à Angers.

Code CPV principal

45000000 Travaux de construction

Type de marché

Travaux

Description succincte : Réhabilitation de 2 pavillons pour l'ASEA à Angers.

Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : lot groupé contenant 9 chapitres.

Valeur totale du marché (hors TVA)

276 894.07 €HT

Critères d'attribution

Valeur technique - pondération : 40

Valeur prix – pondération : 60

Information sur les variantes obligatoires

Variante obligatoires : non

Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

SECTION III

Procédure

Type de procédure : Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'union européenne.

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché à procédure adaptée sans publicité préalable au Journal officiel de l'union européenne passé selon l'article R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Information concernant l'accord sur les marchés publics

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non.

SECTION IV

Attribution du marché : Marché n° 19V1-24-02-19 - Lot groupé.

Date de conclusion du marché : 11/03/2024

Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 7

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

Nom et adresse du titulaire

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Ville : ST HERBLAIN

Code NUTS : FR France

Pays : France

Le titulaire est une PME : non

Informations sur le montant du marché (hors TVA)

Valeur totale du marché : 276 894.07 €

Information sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée : valeur inconnue.

SECTION V

Renseignements complémentaires

Date de signature des marchés : 27/02/2024.

Modalité de consultation du dossier marché : sur demande auprès de l'OPH Angers Loire habitat – 4 rue de la Rame – 49101 Angers – Service marchés et conformément à la loi n° 78-753 du 17.7.1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes

6 allée de l'île Gloriette CS 24111

44041 NANTES CEDEX

FRANCE

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

6 quai Ceineray

44000 NANTES

FRANCE

Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Instance chargé des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes – 6 allée de l'île Gloriette 44000 Nantes. Introduction des recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique). Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif – 6 allée de l'île Gloriette 44000 Nantes. Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges – 6 quai Ceineray 44000 Nantes.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes – 6 allée de l'île Gloriette – 44000 Nantes – France.

Date du présent avis : 29/04/2024